



Health
Canada

Santé
Canada

Le 1^{er} mai 2016

**Communiqué à l'intention de tous les chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux
du Programme des SSNA**

Nous tenons à vous informer que la politique dentaire du Programme des SSNA sera modifiée à compter du 1^{er} mai 2016. Par conséquent, la grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA à l'intention des chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux du Yukon, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016, a été révisée afin de tenir compte de ces modifications.

Le tableau ci-dessous présente les modifications qui ont été effectuées et qui sont surlignées en gris dans la grille régionale révisée des soins dentaires.

ANNEXE A		
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intra-orales (1 à 10 pellicules)		
Spécialité	Code d'acte dentaire	Description
Chirur	02117	Dix pellicules par période de 12 mois
Chirur	02118	Dix pellicules par période de 12 mois
Chirur	02119	Dix pellicules par période de 12 mois
Chirur	02120	Dix pellicules par période de 12 mois

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Health
Canada

Santé
Canada

YUKON

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur
Le 1^{er} avril 2016
(Révision le 1^{er} mai 2016 v 2.0)

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen buccal complet et diagnostic		
01601		94,61 \$
Examen d'urgence ou examen spécifique		
1 par période de 12 mois.		
01204		39,35 \$
01205		39,35 \$
Examen et diagnostic d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois.		
01402		51,43 \$
01602		47,19 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales, série complète		
1 série par période de 60 mois.		
Ne doit pas être couvert conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02101		107,31 \$
02102		115,65 \$
02121		100,17 \$
02122		107,31 \$
02123		115,65 \$
02124		115,65 \$
02125		115,65 \$
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules)		
10 par période de 12 mois.		
02111		19,07 \$
02112		28,63 \$
02113		35,76 \$
02114		44,11 \$
02115		51,28 \$
02116		59,61 \$
02117		66,75 \$
02118		76,31 \$
02119		84,64 \$
02120		91,81 \$
02131		28,63 \$
02132		40,54 \$
02141		19,07 \$
02142		28,63 \$
02143		35,76 \$
02144		44,11 \$

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
Radiographie panoramique		
02601		80,10 \$
Radiographies céphalométriques		
02701		66,65 \$
02702		66,65 \$
Radiographies tomographies		
02801		38,88 \$
02802		38,88 \$
02931		50,10 \$
02932		89,58 \$
02933		89,58 \$
02934		89,58 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04311	L	123,03 \$
04312	L	198,89 \$
04313	L	81,46 \$
04321	L	109,06 \$
04322	L	399,17 \$
04323	L	109,06 \$
4.0 PARODONTIE		
42831		57,99 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
71101		134,49 \$
71109		88,70 \$
71201		270,41 \$
71209		178,85 \$
71211		270,41 \$
71219		178,85 \$
72111		178,85 \$
72119		90,12 \$
72211		321,94 \$
72219		160,21 \$
72221		474,99 \$
72229		237,50 \$
72231		495,97 \$
72239		314,71 \$
72311		87,27 \$
72319		42,91 \$
72321		158,81 \$
72329		80,10 \$
72331		296,16 \$
72339		127,34 \$
74111		406,34 \$
74112		791,19 \$
74121		400,60 \$
74122		785,45 \$
74211		406,34 \$
74212		791,19 \$

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
74221		400,60 \$
74222		785,45 \$
74611		400,60 \$
74612		785,45 \$
74621		414,90 \$
74631		422,06 \$
74632		791,19 \$
75111		107,32 \$
75112		107,32 \$
75113		237,69 \$
75121		198,89 \$
75122		208,21 \$
75123		257,56 \$
75211		196,02 \$
75212		463,13 \$
75221		424,95 \$
75301		184,58 \$
75303		184,58 \$
76941		500,76 \$
76949		187,41 \$
76951		85,84 \$
76952		171,70 \$
76961		190,28 \$
76962		261,81 \$
79601		77,25 \$
79602		77,25 \$
79605		77,25 \$
79606		87,27 \$
79701		522,86 \$
79702		522,86 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92212		194,78 \$
92213		255,84 \$
92214		307,00 \$
92215		307,00 \$
92216		307,00 \$
92217		307,00 \$
92218		307,00 \$
92222		102,74 \$
92223		154,15 \$
92224		205,53 \$
92225		205,53 \$
92226		205,53 \$
92227		205,53 \$
92228		205,53 \$

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
92301		70,46 \$
92302		136,88 \$
92303		222,43 \$
92304		296,57 \$
92305		296,57 \$
92306		296,57 \$
92307		296,57 \$
92308		296,57 \$
92321		45,26 \$
92322		90,51 \$
92323		134,74 \$
92324		179,98 \$
92325		179,98 \$
92326		179,98 \$
92327		179,98 \$
92328		179,98 \$
92411		25,76 \$
92412		59,99 \$
92413		77,25 \$
92414		103,01 \$
92415		103,01 \$
92416		103,01 \$
92417		103,01 \$
92418		103,01 \$
92431		52,93 \$
92432		70,10 \$
92433		98,74 \$
92434		127,34 \$
92435		127,34 \$
92436		127,34 \$
92437		127,34 \$
92438		127,34 \$
92441		78,19 \$
92442		117,29 \$
92443		156,38 \$
92444		195,47 \$
92445		195,47 \$
92446		195,47 \$
92447		195,47 \$
92448		195,47 \$
92451		98,08 \$
92452		147,13 \$
92453		256,72 \$
92454		319,64 \$
92455		319,64 \$
92456		319,64 \$
92457		319,64 \$
92458		319,64 \$

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet et diagnostic par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01401		135,14 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04101	L	67,27 \$
04401	L	77,25 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04911		105,89 \$
04913		137,67 \$
4.0 PARODONTIE		
Traitements reliés à des pathologies buccales		
1 par période de 12 mois.		
41211		82,97 \$
41221		108,73 \$
41231		108,73 \$
Jumelage ou attelle parodontale, provisoire, extracronaire		
43211		120,96 \$
43221		72,82 \$
43231		76,52 \$
43241		83,91 \$
43281		83,91 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72511		280,42 \$
72519		140,23 \$
72521		414,90 \$
72529		207,45 \$
72531		441,01 \$
72539		209,81 \$
72541		209,81 \$
72551		327,07 \$
73121		182,65 \$
73411		171,63 \$
75302		184,58 \$
75401		158,94 \$
75402		686,38 \$

YUKON
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
75403		147,13 \$
75411		392,33 \$
75412		490,41 \$
76201		862,67 \$
76301		745,59 \$
79603		85,84 \$
79604		85,84 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92421		28,63 \$
94302		95,37 \$
99222		C.S.